

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 17 (1909)
Heft: 11

Artikel: Le comté de Gruyère et les Guerres de Bourgogne
Autor: Reichlen, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE COMTÉ DE GRUYÈRE ET LES GUERRES DE BOURGOGNE



Von Greyers gar ein edler Graff
Der wourd den Hertzogen suochen
Vor Fryburg an sim Hoff.

(*Chant de Weit. Weber.*)

Il existe une tradition, aimée par le souvenir qu'elle évoque, et qui a conservé sa fraîcheur malgré sa vieillesse. Elle a pris même la clef des champs, puisque nous la cueillons dans la chronique du chapelain bâlois Knebel. La voici : Le comte de Gruyère avait partie liée avec les Suisses ou, comme l'on disait alors avec les Allemands. Il devait défendre son comté contre les incursions des bandes de « Borgonions » qui venaient *ardre et rober* en passant le col de Jaman, tant la misère était grande dans leur camp.

Pour observer l'ennemi qui devenait de plus en plus entreprenant, on plaça sur certains sommets des montagnes des sentinelles qui, à l'approche du danger, allumaient un feu de bois vert pour produire une noire fumée. C'est l'une de ces guettes, postée au sommet du Moléson, qui put donner le signal de la levée du camp des troupes du duc de Bourgogne qui se trouvait au Plan du Loup, près de la ville de Lausanne, vers la fin du mois de mai 1476, et la marche en avant de tout l'ost qui avait incendié son camp. Un pâtre

en informa le comte Louis qui, à son tour, en avertit les Fribourgeois, lesquels réunirent les troupes de leurs bannières pour tenir garnison dans leur ville¹.

En écrivant les quelques souvenirs du rôle du comte de Gruyère dans les guerres de Bourgogne, si pleines de faits et d'aventures, nous sommes comme ces pâtres du Moléson qui ne voyaient les événements que de loin, un petit nuage de fumée fermant l'horizon, tant les documents de première main sont rares, tant les souvenirs éteints.

On pressent que les événements se succédaient alors avec une rapidité vertigineuse, avec une hâte fébrile ; on utilisait peu le parchemin, on confiait ses ordres à des courriers, à des chevaucheurs. C'est ainsi que dans les quelques liasses de documents provenant de Gruyère et qui déposent aux archives cantonales de Fribourg, nous découvrons, pour la période qui nous occupe, des billets pliés en quatre où nous lisons : « Je vous envoie mon hérault Biolley qui est chargé de vous dire ce que j'ai à vous communiquer ; veuillez le croire comme si c'était moi qui vous le dis. » Signé : GRUYÈRE.

La personnalité des deux comtes de Gruyère qui se trouvèrent entraînés par la force des événements ne nous est peut-être pas si indifférente pour que nous ne pénétrions pas un instant dans leur existence. Notre rapide biographie corrigera certains jugements peu favorables sur leur *conduite équivoque*, comme l'a écrit l'historien Gingins-la-Sarra². On a avancé que déjà le comte François s'était prudemment déclaré pour les Confédérés, afin de préserver son Etat menacé par les Fribourgeois et les Bernois ; que le roi de France Louis XI s'était ménagé à Berne et à Fribourg un

¹ Cette ville était si admirablement défendue par de récents travaux que les envoyés du duc de Bourgogne qui parvinrent à s'en approcher, jugèrent à propos de dissuader de choisir Fribourg comme itinéraire.

² Mém. et Doc. Société d'histoire Suisse romande, tome VIII, pages 135, 193.

parti puissant à l'aide du comte de Gruyère; que les conseils de celui-ci étaient écoutés; qu'il était l'instrument du roi de France, laissant aux Suisses l'apparence de l'initiative. On a reproché au comte d'avoir manqué à ses devoirs comme feudataire de la Savoie; il était tenu par son fief de suivre avec ses gens la bannière de la Savoie, de lui ouvrir ses châteaux et maisons-fortes et d'y recevoir telle garnison que l'on jugerait nécessaire pour la défense du pays, au lieu de se joindre aux pires ennemis et de porter avec eux le plus de coups possibles, etc.

L'historien Hisely s'élève contre ces assertions, il déclare qu'elles sont injustifiées. « Rien n'autorise, dit-il, à penser que le comte de Gruyère a été capable de quelques menées secrètes ou d'un acte déloyal envers la régente Iolande de Savoie¹. »

La situation était devenue subitement tendue par une force mystérieuse, tellement serrée, tellement enveloppée de bruits belliqueux entre deux races que toute pensée de réconciliation s'était évanouie. L'orage traversait les Etats du comte de Gruyère et les menaçait d'un désastre. Déjà en hiver 1475, les Fribourgeois et les Bernois s'emparèrent de la seigneurie d'Illens, à l'extrême limite du comté, et livrèrent aux flammes toute la fertilité.

Le comte de Gruyère avait à sauvegarder l'existence même de son comté dans ce duel à outrance que se livraient le duc de Bourgogne et les Confédérés; au reste les sujets de ce comté s'alarmaient. Ceux de la Haute-Gruyère étaient liés, depuis environ soixante-dix années, par un contrat de bourgeoisie avec la ville de Berne, et suivirent même sa bannière, tandis que les sujets de la Basse-Gruyère, soit

¹ Si les faits avancés avaient été fondés, la régente de Savoie n'aurait pas manqué de retirer sa confiance qu'elle a continué une fois la paix signée. Au siège de Saluce, par exemple, le comte Louis de Gruyère commandait des troupes de la Savoie. Ce même comte fut dans la suite chargé d'importantes négociations par la cour de Savoie.

depuis les gorges de la Tine en aval, venaient d'entrer dans la bourgeoisie de la cité de Fribourg.

Le comte François mourut vers 1475, en plein dans l'orage déchaîné. Il fut certainement l'un des plus illustres dynastes qui présidèrent aux destinées du petit empire gruyérien. Il fut revêtu de hautes fonctions civiles et militaires, nommé maréchal de Savoie, gouverneur et bailli du Pays de Vaud, commandant de la place de Montmélian et du château-fort de Moudon, négociateur dans plusieurs difficultés. C'est grâce à son habileté qu'il épargna à son petit empire les ravages des excursions que subirent les contrées voisines. Les rapports qu'il dut avoir avec la maison de Savoie, avec les cités de Berne et de Fribourg, — celles-ci ennemies déclarées du duc de Bourgogne, — rendirent la situation de plus en plus difficile, à tel point qu'il fallut un vrai miracle d'habileté pour côtoyer les risques de cette lutte générale sans trop de meurtrissure. Déjà le 26 février 1474, Berne informe, par l'entremise de Fribourg, que le comte François ne doit pas se lancer dans le parti bourguignon. *Samstagnach Mathis den Grafen von Greyers ersucht nicht auf die burgundische Seite zu treten*¹.

Son fils Louis était appelé Monsieur d'Aubonne, avant de prendre la succession de son père. Il hérita des qualités brillantes de celui-ci.

Les préparatifs que le comte Louis dut faire pour la défense de ses Etats l'empêchèrent de joindre ses troupes aux Confédérés devant Grandson et de partager avec eux les lauriers de la victoire mémorable du 2 mars 1476. Elle ne mit pas fin à la guerre, c'est vrai; dans tous les cas elle donna au comte de Gruyère l'occasion de se mesurer sous Morat.

¹ Rathsmニュアル de Berne, n° 16, page 193.

Toute une végétation de légendes et de récits s'est attachée à la personne du comte Louis, comme le lierre s'attache à la vieille muraille et lui fait une belle tapisserie, malgré les morsures du temps.

L'imagination populaire, en habile brodeuse, a fait de la personne de ce comte comme un héros de l'*Illiade* et son souvenir est encore le sujet des récits de la veillée.

Le premier bruit des armes qui se répandit dans la vallée de la Sarine et qui fut l'avant-coureur d'autres faits d'armes, est certainement la prise du château-fort d'Illens, appartenant à Guillaume de la Baume¹, de l'une des maisons les plus élevées de la Bresse, soit de la Baume-Montrevel. Il était conseiller chambellan du duc de Bourgogne, commandant du premier corps d'armée devant Morat, chevalier de la Toison d'Or, habile capitaine et diplomate redouté du roi de France autant que des Confédérés.

C'est à trois heures de distance de Fribourg en amont, dans une presqu'île formée par la Sarine, près des terres de La Roche, dans une situation de défense admirable que se trouve la ferté d'Illens, qui venait à peine d'être élevée ou restaurée. C'était une vigie en plein champ dans le camp ennemi; aussi sa destruction fut-elle concertée par Fribourg et Berne, quoique bien gardée par une bonne garnison et même par quelques coulevrines.

Le lundi, 2 janvier 1475, une colonne fribourgeoise de 260 hommes, grossie d'une seconde composée de vingt-cinq Bernois, sous la conduite des chefs Jean Vögely et Jean

¹ La seigneurie d'Illens-Arconciel faisait propriété de Guillaume de la Baume, ensuite du mariage de Jean de la Baume, comte de Montrevel, avec Jeanne, fille d'Antoine, seigneur de la Tour-Chatillon, en 1384. Cette dernière famille était d'origine valaisanne, elle posséda encore la seigneurie de Frutigen dans le canton de Berné. Elle acquit Illens-Arconciel en 1377 de Luquette de Gruyère, veuve de Pierre d'Aarberg. Guillaume de la Baume est encore seigneur d'Attalens. Il mourut sans lignée en 1490.

Mestral¹, dont les noms reviennent assez souvent dans la défense de la place de Morat par Fribourg, se présentèrent à Illens pour en faire le siège, mais il n'était pas aussi facile à prendre qu'on le présumait; il y eut des assauts repoussés avec perte d'hommes. Dans un conseil il fut décidé qu'on tenterait une dernière surprise à la faveur de la nuit. Ce fut un Péter Gottrow, de Fribourg, qui surmontant l'énergie des assiégés, parvint, non sans laisser quelques-uns des siens au pied du rempart, à escalader les murs et à se rendre maître de la petite place. Fribourg récompensa le bel exploit de Gottrow par un don de 70 gulden.

En cette même année, 1475, vers l'automne il y eut une seconde expédition militaire composée des Fribourgeois, ayant comme capitaine Hermann Krebs, qui acquit une certaine notoriété dans plusieurs expéditions heureuses, puis des hommes d'armes des bannières de Gruyère et de Montsalvens. Sur un monticule aux pentes roides où la Sarine baigne les rochers escarpés formant des limites profondes avec la seigneurie de Corbières, se trouvait le château d'Everdes² ou de Verdes, dont le fief comprenait deux ou trois communes. C'était un morceau détaché de la seigneurie de Vuippens-Marsens. Ce fief appartenait à un gentilhomme vaudois, Othon de Langin; il était soumis, comme tous les fiefs de la contrée, à la maison de Savoie. C'était une cause pour sa prise, car la Savoie ne représentait plus que l'ennemi.

¹ Hensli Fegely prit part à toutes les expéditions militaires de son époque et y brilla par son courage. Il avait commandé les Fribourgeois dans les campagnes de Pontarlier, de Grandson, d'Orbe, des Clées et de La Sarraz, à Morat. Il fut reçu avec distinction après Morat par Louis XI, qui le nomma son maître d'hôtel, et bientôt après lui conféra la noblesse en 1480. Jean Mestral ou Mestrau, plus tard Ammann, ayant germanisé le nom, fut à la fois magistrat et militaire. Il avait fait la campagne du Sundgau, assisté à l'expédition de Romont. Il fut nommé conseiller de guerre de Petermann Faucigny à Morat et, comme tel, fut aux côtés d'un des chefs des corps principaux.

² En allemand Grüningen.

Mais la forteresse d'Everdes tirait une grande force de sa situation sur le sommet du monticule. Il ne pouvait y avoir de mouvement de troupes dans la plaine se déroulant au pied, qui n'échappât au regard des guets. Par le système des signaux, très employés au moyen âge, on pouvait du haut de la grosse tour, très facilement correspondre avec le circuit des monts. C'est pour ces causes que la prise n'était pas plus facile que la place d'Illens. Aucun souvenir n'est venu nous léguer quelque détail sur les péripéties de ce siège. Il n'en reste que de vagues, colportés par la tradition, mais il paraît que pas mal d'assaillants furent *naurés*, comme on disait alors, soit blessés, et que l'on compta de part et d'autre plusieurs morts dans les différents assauts, escarmouches et représailles. La garnison, qui ne pouvait, compter sur des secours, se décida à remettre la place moyennant une assez faible rançon, et les assaillants s'empressèrent de piller consciencieusement le château et d'y mettre le feu. Il ne se releva plus de ses cendres ¹. Fribourg s'adjudgea les deux tiers de la propriété de la seigneurie et laissa le reste aux communes gruyériennes.

Il paraît que, suivant l'annaliste Combaz, on y fit pas mal de butin, la place était bien approvisionnée en mobilier, en objets de literie, couvertures, *couètes*, harnois soit armures, lard vieux et frais, blé, chanvre, chandelles, lanternes, graisse, outils et des coulevrines. Pour cette expédition, c'est la Tour de Trême qui fournit le plus gros contingent gruyérien, puis Gruyère avec douze hommes, Bellegarde en

² Aujourd'hui il reste encore quelques vestiges, quelques assises d'une tour carrée, des fossés pas tout à fait remplis qui révèlent que l'aire du château était assez vaste et pour peu qu'il y ait eu de bonnes murailles la prise de cette place n'était pas si facile. Ce n'était pas une promenade militaire que de s'emparer de cette *bastie*, comme on disait à cette époque. Les sapins cachent de plus en plus le peu qui reste et seul le monticule, la motte, nous rappellera bientôt qu'autrefois il existait dans cette solitude une petite forteresse.

envoya quatre, Corbières et Charmey le même nombre. Grandvillard et Lessoc une vingtaine.

Les Fribourgeois finirent par prendre un arrangement avec Othon de Langin et son fils, et, moyennant une indemnité de quatre-vingt-dix livres payée annuellement aux communes de la Basse-Gruyère, ils devinrent propriétaires de toute la seigneurie qu'ils finirent par réunir à leur bailiage de Vuippens.

Cette aubaine donnée aux communes qui avaient participé à la prise d'Everdes devint un sujet de discorde et faillit allumer le brandon des luttes entre voisins et compatriotes. La ville de Gruyères avait été choisie pour recevoir l'indemnité annuelle, mais elle la gardait et ses voisins la réclamaient. Pour justifier cette retenue, Gruyères avançait qu'elle était la capitale du comté et ainsi assujettie à de nombreux frais pour sa défense, pour la construction de ses remparts où, en cas de danger, les communes de son ressort trouvaient un abri et protection derrière ses murs et étaient heureuses de s'y trouver gardées des cruautés de l'ennemi ; que le droit de refuge comportait nécessairement des charges.

« Les paysans et habitans de la seigniorie de Montsar-
» vens, de la Tour de Trêmaz, de Lessoc et du Grand
» Villard d'une part et les nobles bourgeois et résidans dans
» la ville de Gruyère disent que la devant dicte pension
» annuelle de tout le temps passe par ceulx de Gruyère qui
» tous les ans lavoent recouvre compte ne leur avoit este
» donne, tellement que ceulx estoient ignorant ont ledit argent
» estoit employe, dont depuis que dilx avoent autant ehuez
» de gens et plus que ceulx de Gruyère a l'aquisition du dit
» chasteaulx d'Everde, et que a payement pour leur bour-
» geoisie dehuz à Fribor pareillement pour suppourter
» aultres charges ils donnent autant et plus que les dits
» bourgeois de Gruyère ; disent lesdits de Montsarvens
» ensemble leurs complices que par ces raysons s'ils étoient

» participant aux charges ils devoient aussi estre participant
» aux fruit et joyances. Les dicts nobles et bourgeois
» ensemble le ressort de la ville de Gruyère disant que la ville
» estoit le chieff de la conte en toutes necessité advenant
» et pour tous affayres survenant lung nalloit ne a Mont-
» sarvans ne a la Tour maix a Gruyère, tant come au chieff,
» auquel par bonne rayson appartenoit de recouvrer ce que
» lung peult debvoir en commun car il les convenoit tenir
» la ville en estat, la fortifier pour le deffense de tout le pays
» auxi y supporter pluseurs aultre charges les quelles les
» paysans etoient quittez. »

Nos gens des bannières ne parvinrent pas à s'entendre ; au contraire, les passions s'animèrent à tel point qu'on en vint à exécuter les menaces. Fribourg, en bon voisin et en bon combourgeois, offrit sa médiation, qui fut repoussée, puis enfin acceptée. Par sa sentence du 24 mars 1495 il termina définitivement le différend et la querelle s'assoupit. Il décida qu'il y aura paix et réconciliation, un oubli formel du passé. Les dix livres payables par les habitants de Gruyère, de Montsalvens, de la Tour de Trême à Fribourg, pour leur bourgeoisie, équivalant à un demi-marc, sont à déduire de la rente de 90 L. Des 80 L. Gruyère percevra 45 L. et les 35 autres seront réparties entre les communautés de Broc, La Tour de Trême, Grandvillard et Lessoc dans les proportions suivantes :

Broc recevra	4 L.	9	sous	3	deniers	de	Lausanne
La Tour	6 L.	3	»	3	»	»	»
Grandvillard	6 L.	3	»	3	»	»	»
Lessoc	4 L.	6	»	9	»	»	»

soit 35 livres petit poids, dont chacune valait 12 sous bonne monnaie de Lausanne.

Cet acte de partage est du 2 juin 1496 et est scellé par la chancellerie du comte François II de Gruyère.

Si nous nous sommes quelque peu étendu sur la prise d'Everdes et de ses suites, c'est pour découvrir quelque petit incident pittoresque de la vie des ancêtres, de leur caractère entier, tenace. Au reste, on vivait à une époque toute chargée d'électricité, on avait été à Morat avec le comte Louis, ce qui voulait dire quelque chose.

Dans une enclave près les terres du comté de Gruyère, dont le torrent bruyant de la Trême forme une limite bien marquée, et les terres de la seigneurie de Vuippens-Everdes, se trouvent celles de l'évêché et du Chapitre de Lausanne avec la ville de Bulle et son village voisin de Riaz. C'est une sorte d'îlot éloigné de ses seigneurs. Sur une légère éminence on voit surgir de loin déjà la silhouette de son château avec son donjon circulaire, une petite merveille de construction du XIII^e siècle. On écrit que cette construction date de 1277. Des profils de toitures se pressent autour de la forteresse pour se rapprocher le plus possible de la protection de ses murs. Une chaîne de remparts percée de portes pour communiquer avec la campagne entoure la petite place.

Au temps qui nous occupe la condition des habitants de la ville de Bulle n'était pas agréable. Ils étaient sujets du Chapitre, et partant, dans le camp ennemi, transformés en Bourguignons. Et puis il existait encore cette haine séculaire des sujets du comte contre les sujets de l'évêque. Ceux-ci dans les rangs des Confédérés, ceux-là devant prêter aide à Lausanne, place ennemie. C'est pour éviter des représailles que les gens de l'évêque sollicitèrent, comme leurs voisins, leur admission à la bourgeoisie de Fribourg ; elle fut agréée et l'acte de cette agrégation est du 16 janvier 1475. La communauté de La Roche, pareillement sujette du Chapitre, fut associée à la même bourgeoisie le 5 février suivant. Malgré cette prudence, Bulle pouvait regarder s'amonceler les nuées qui pressent l'orage.

Nous lisons dans le Rathsmanual ou protocole du Conseil

de Fribourg, que nous aurons l'occasion de citer dans le cours de notre travail, à la date : Veneris ante Oculi (24 mars 1476), un écho de l'antipathie qui existait entre voisins et sujets de seigneurs différents. Nous conservons à notre citation sa rédaction originale qui est bilingue et parfois trilingue.

« Escribere à Wippens et Euerdes que mettent à Bulo en garnison chescun XV hommes.

Illi de Bulo dixerunt et excusarunt se pro illis tribus, qui se absentarunt. Item Illi de Gruyere dicunt. Quod bona illorum de Bulo sunt eis confiscata.

Item de Gessenay et de Sibenthal volunt sibi administrari victalia ultra possibilitatem eorum.

Item Illi Gruyere et ceteri volunt, quod illi de Bulo vadant de leur persones et atot de leur beste et appley en butinage et burgada et non volunt eis partir, Item les menassent de lou butar. Item que Ilz tiegnent bien curt le chastellain de Bulo et ly mengent tous sez biens et ly prit l'argent de la duchissa et la Sarra.

Item volunt en dommaige exire, Scribere ad Gruyere, quod abstinent. »

Notre traduction est : « Ecrire aux bailliages de Vuippens et d'Everdes d'envoyer à Bulle, chacun quinze hommes en garnison. Les Bullois s'excusent de ce qu'ils n'ont pu envoyer leurs délégués (à une conférence probablement). Gruyère se plaint qu'on a confisqué leurs biens qui sont à Bulle. Les gens du Gessenay et du Simmenthal déclarent qu'ils sont suffisamment approvisionnés (en vue d'une expédition militaire vraisemblablement). Cependant ils se recommandent en cas de besoin. »

Gruyère accuse les Bullois de marauder même avec leurs bêtes et leur attelage, de se livrer au pillage et à l'incendie. Ils ne veulent entendre parler de partage. C'est pourquoi ils sont à leur tour menacés de représailles et d'incendie. On

leur reproche leurs mauvais procédés envers leur châtelain ; on lui enlève ses biens, l'argent de la duchesse et celui de la Sarra. C'est pourquoi il est exigé de ceux-ci des dommages. Ecrire à Gruyère de s'abstenir de ses projets de représailles. Au ciel assombri et menaçant n'avait pas succédé le pur azur ; au contraire, les relations s'envenimèrent de plus en plus lorsqu'on apprit que de fortes colonnes de Savoyards et de Bourguignons se préparaient à pénétrer dans les terres de Gruyère et de Fribourg pour s'emparer de certains passages et pour butiner à cause de la famine qui régnait à Lausanne. Cette expédition avait pour but de pénétrer par Bulle dans la Haute-Gruyère et le Gessenay. Bulle devait former une espèce de camp volant. Mais nous verrons plus loin que cette expédition fut malheureuse et qu'un combat sanglant y mit fin.

Les bons bourgeois de Bulle ignorent probablement qu'ensuite de cette menace d'invasion, un ordre arriva de Fribourg pour mettre à sac, puis brûler leur ville, lui réserver en un mot, le même sort que subira La Tour-de-Peilz et Vevey. Dans le Rathmanual de Fribourg, nous cueillons cet ordre à la date de *Vigilia pasquæ* (13 avril 1476). Scribere à Yon (Bellegarde) umb v man gen gryers und gen den der Flu (La Roche) um v man.

Est ordonne par conseil et LXte que l'on ARDE bulo, causant le péril qui sont.

Scribere a Gruyere, quod mittimus xL compaignons et Relatimus factum Regi.

Comment la petite cité épiscopale échappa-t-elle au châ-timent d'être ardée ? Nous l'ignorons ; dans tous les cas nous ne découvrons plus de menaces de part et d'autre, plus de trace de querelle entre voisins.

Avant que les hommes d'armes de la Basse-Gruyère lèvent leur bannière pour la conquête de la petite place

d'Everdes déjà ceux de la Haute-Gruyère, d'un tempérament plus belliqueux, plus âpre, plus intrépide dans les mêlées, hardis montagnards, se passant du reste des ordres du comte, apprennent que deux cents Lombards avaient rejoint le sire de Torrens, dans le château d'Aigle. Cette colonne devait se réunir à l'armée du duc. De plus l'évêque de Genève avait aussi envoyé quatre cents lances pour protéger la marche des Italiens et faire une diversion avec le sire de Torrens pour le compte du duc Charles. Mais les paysans du Gessenay, de Château-d'Ex et de Rossinières s'avancèrent dans la vallée d'Ormont-dessous¹ et se dirigèrent sur Aigle où ils furent rejoints par une colonne de Bernois. On escalada les fortifications du château et de la place, qui défendaient un important passage. On les prit d'assaut, on les pilla et on les brûla. On garda pour soi la seigneurie ainsi que celle d'Ormont-dessous. Les Bernois s'adjugèrent les deux tiers de ces seigneuries et le reste revint à leurs aides². Cette expédition, très réussie, eut lieu en août 1475, elle passionna dès lors les pâtres de la vallée de la Haute-Sarine qui s'en réservèrent d'autres, les occasions ne manquèrent bientôt pas.

Les 8 ou 9 février 1476, le comte de Romont ne se fit faute de ravager les châteaux d'Aubonne, de Palézieux et d'Oron, appartenant au comte de Gruyère. Celui-ci répondit à cette atteinte en appelant sous ses bannières ses fidèles qui s'empressèrent de répondre à son appel pour fondre sur l'ennemi³.

¹ Ormont-dessus appartenait au comte de Gruyère.

² Dans le partage comprenant aussi des cens et des rentes, soit des redevances féodales, la commune de Gessenay reçut les deux tiers; Rougemont et Rossinières chacun un sixième. La commune de Gessenay eut dès lors, écrit son chroniqueur Moeschig, des maisons, des vignes, des prés, des champs et des rentes dans la seigneurie d'Aigle.

³ Les hommes d'armes du comte n'étaient pas tenus de dépasser les frontières du comté, ce qui les éloignait de leurs demeures, c'est pourquoi le comte Louis délivra des *Lettres reversales* portant que les

Nous sommes arrivés à cette période où l'armée du duc Charles est réunie aux environs de Lausanne, sur le plateau du Jorat, qu'on appelle Le Plan du Loup. La misère était grande dans ce camp, elle forçait des bandes d'aller marauder, butiner où elles pouvaient, surtout en pays ennemi et spécialement en pays fribourgeois et gruyérien. Au mois d'avril 1476, un corps de cinq cents cavaliers et menus surdats, bourguignons et savoyards, s'aventure jusque dans la vallée de la Sarine et put pénétrer en semant la dévastation et l'incendie jusque bien loin. Mais une fois engagé dans un défilé cette troupe fut entourée et vigoureusement attaquée par un détachement de Fribourgeois et de Gruyériens commandés par le célèbre capitaine Hermann Krebs, que nous avons vu à la prise d'Everdes. Ce fut une déroute, un désastre pour la cavalerie ennemie qui avait été très imprudente. Le plus grand nombre fut tué ou fait prisonnier.

Ce fait dont on n'a aucun souvenir en pays de Gruyère, et qui pourtant n'aurait pu se passer sans laisser de profondes impressions dans la mémoire du peuple, a été recueilli par le chapelain et chroniqueur Jean Knebel, de Bâle, contemporain des guerres de Bourgogne.

Ce même fait est encore attesté par d'autres chroniqueurs : par l'envoyé milanais Antoine d'Appiano, dans une dépêche datée de Lausanne, du 6 avril 1476, au duc de Milan¹, qu'il écrit en ces termes :

secours donnés et les services reçus étaient un acte spontané, sans conséquence pour l'avenir. Des lettres reversales en faveur de Gessenay sont délivrées les 24 février et 8 mars 1476.

¹ Faut-il chercher le lieu où ce combat s'est passé dans le défilé étroit, profondément encaissé de la Tine, près de Montbovon, comme certains le pensent, ou bien devons-nous le découvrir dans la Basse-Gruyère, du côté de Corbières? La question est ouverte et nous ne nous chargerons pas d'y répondre. Le défilé de la Tine n'était pas praticable au moyen âge, on faisait un long détour, par la vallée de l'Hongrin, pour se rendre de la Basse-Gruyère à la Haute. Le passage par la Tine est, pour ainsi dire, de date récente. Il ne doit pas dater de loin.

« Le détachement, parti du camp au nombre d'environ
» cinq cents hommes tant à cheval qu'à pied, est revenu
» sans avoir réussi. Il s'était proposé de saccager une vallée
» appartenant au comte de Gruyère et de s'emparer de cer-
» tain passage pour pouvoir faire des courses sur les terres
» de Fribourg et de Berne, mais les Bourguignons ont été
» arrêtés par la rupture d'un pont détruit à leur approche
» par les gens du pays. »

Un autre envoyé, J. Blanco de Crémone, écrit de Lyon, au même duc de Milan: « On est informé que le duc de Bourgogne a donné au comte de Romont trois mille hommes pour défendre Romont et trois mille à un autre baron de Savoie pour occuper le pays de Gruyère et de là guerroyer contre les villes voisines de Fribourg et de Berne, mais sans succès. »

Nous ne ferons que passer sur les exploits des gens de Gessenay et de Gruyère qui, sous le commandement encore du fameux capitaine Krebs passèrent le 8 avril le col de Jaman et se présentèrent devant la ferté du Châtelard et du village de Montreux qu'ils mirent à sac et les incendièrent, puis arrêtaient leur course pour retourner dans leurs montagnes, faute de monde et de moyens pour assiéger Chillon, objet de leur désir. Les 8 et 9 juin, suivant les malheureuses cités du Léman, La Tour-de-Peilz et Vevey, reçurent une nouvelle incursion, celle-ci plus sérieuse que les précédentes, conduite par le châtelain bernois Nicolas Zurkinden, laquelle dans son ardeur de vengeance se souilla d'affreux actes de cruauté et dont le souvenir ne peut s'effacer¹. Cette

¹ Dans le livre des Comptes de Lausanne, page 584, nous lisons : *Gruenses interim et alii de Gissiney cum suis complicitibus Turium de Peil et violacum cremaverunt*. Nous trouvons dans le Compte des trésoriers de Fribourg un passage relatif au sac de Vevey, il est caractéristique. *Payé a perro peter de magnyndens et petit Guilliand deseuvillens por aller querir deux dues charges de char (chars, chariots) de targez estant à Vineys et lez amener Jusques Icy par part fait avec lour C. S.*

époque ne laissait guère de place à la pitié. Cependant, elle n'était pas entièrement bannie en ces temps de désolation. Nous lisons dans le Compte des Trésoriers de Fribourg, que son conseil fit l'aumône aux malheureux survivants de La Tour-de-Peilz et de Vevey, pour l'amour de Dieu, la somme de C. S. Ce n'était certes pas lourd¹. « A cellour de la tour de vivey et aytair de lour perda por lamour de Dieu, ordonné, par mssrs C. S¹.

(A suivre.)

F. REICHLEN.

LE COMMISSAIRE REBEUR

Ayant été chargé de rédiger un certain nombre de notices pour le *Dictionnaire des artistes suisses*, nous pensons y faire figurer le nom du commissaire Rebeur qui dressa entre autres le plan de la ville de Lausanne à la fin du xvii^e siècle, ainsi que celui d'autres communes vaudoises. Il nous semble y avoir des titres comme cartographe et comme dessinateur. Les détails que nous avons pu obtenir sur sa vie et son travail nous paraissent plus à leur place ici, car l'intérêt qu'ils présentent est plutôt historique. Un grand nombre de ces détails nous ont été fournis très obligeamment par MM. B. Dumur et Millioud, archiviste.

Le commissaire Rebeur était fils de Pierre Rebeur, de Tre-voux-en-Dombes, en France, capitaine au service du duc de Mayenne. Lui-même était de Turcé, en Bourgogne; il vint se fixer à Lausanne où il fut reçu bourgeois le 21 octobre 1656, pour cent florins, outre les droits ordinaires pour

¹ Pour déterminer la valeur commerciale d'un sol de Fribourg au xv^e siècle, il faut considérer qu'alors la journée d'un manoeuvre, maçon ou charpentier, ainsi que le bichet de froment, se payaient 3 sols. Or, comme cela reviendrait aujourd'hui à 3 fr., on voit qu'en ce temps-là le sol de Fribourg avait une valeur commerciale comme maintenant un franc fédéral.